

circa A. D. 737. — Beda venerabilis. Ecriture anglo-saxonne.  
Cambridge, University Library, MS. Kk. V. 16.

**H**istoire ecclésiastique de Bède le Vénérable se terminant avec l'année 731. Par là, on a un *terminus a quo* pour dater le Codex. A la fin, le copiste a encore ajouté plusieurs renseignements sur les événements des années 731, 732, 733 et 734. Sur la dernière page, il donne une liste des rois du Northumberland, jusqu'à l'année 737. Il y donne aussi une série de périodes calculées jusqu'à l'année 737, par exemple : *Angli in Britanniam ante annos CCXCII*. On peut donc supposer, que le Codex a été écrit vers l'an 737. Il provient vraisemblablement d'Echternach près de Luxembourg, ou de quelque autre monastère anglo-saxon du Continent. Une main du X<sup>e</sup> siècle a introduit de nombreux signes de ponctuation et a transcrit beaucoup d'abréviations (voir lignes 1. 11. 22. 27). Au bas de la dernière page, on trouve écrit d'une main du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle : *S. Juliani*. D'où l'on conclut, que le Codex appartient autrefois à la cathédrale S. Julien du Mans. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un bibliophile, J. B. Hautin, en fit l'acquisition dans une vente publique et le vendit à John Moore, évêque d'Ely en Angleterre († 1714). En 1715, le roi Georges en fit présent à la bibliothèque de l'Université de Cambridge. Voir la description dans les Fac-similés de la Palaeographical Society, pl. 139 et 140.

**Ecriture anglo-saxonne.** Les lettres, qui descendent au-dessous de la ligne, se terminent en une fine pointe, voir f, p, q, r, s, y (1. 2. 3. 4). f et s ont, en avant, un coup de plume; d'ordinaire, il est si grand et descend si bas que ces lettres sont comme fourchues (1. 2. 3). Les traits verticaux, et particulièrement les hastes supérieures, ont, comme dans l'écriture ronde, un renflement de forme triangulaire (1. 2. 3. 4). h et l décrivent une petite courbe vers la gauche (1. 2. 3). Les lettres de notre manuscrit se distinguent de celles des autres manuscrits anglo-saxons, par leur grande largeur et leur rondeur, quelquefois pourtant, leur forme est anguleuse, voir par exemple l'u aux lignes 2, 3 et 4, et aussi les a, b, d, l en quelques mots de ces lignes. La lettre initiale du nouveau chapitre, ligne 18, est entourée de points rouges. De même, le numéro du chapitre est coloré en rouge.

**Lettres isolées.** a est fermé (1. 2); pour la diphthongue on trouve soit ae (*caelo*, 16), soit une ligature formée par a ouvert et e (*vestrae*, 29), soit e cédillé (18. 19). d est rond (1. 2). o est généralement fermé; en ligature, il dépasse les lettres brèves (1. 2). La languette de l'f prend bas; abstraction faite de cette languette, f ressemble tout à fait à l's (1). La tête du g est légèrement ondulée, la boucle inférieure est ouverte, elle est faite de deux traits (3. 6). i au commencement des mots, la plupart du temps, est long (2. 3. 5). La pause de p est ouverte en bas et a un trait final (1). r descend au-dessous de la ligne; l'épaulement descend pas aussi bas que dans les autres manuscrits insulaires; il est facile de confondre r avec s, ils se distinguent pourtant comme dans la cursiva romaine: l'épaulement de l'r se retourne vers le haut, l'arc de l's au contraire regarde en bas (*pari, furens*, 1). s descend au-dessous de la ligne et souvent dépasse aussi la ligne supérieure; la plupart du temps, il est comme fourchu, parfois pourtant, il ne porte qu'un petit coup de plume (*vestata*, 1; *instit*, 2). La barre du t est longue; la haste décrit souvent une légère courbe vers la gauche (2. 3). y descend au-dessous de la ligne (4. 30).

**Abréviations** (comparer avec les abréviations du manuscrit de Bobbio pl. 33 et 34):

<sup>19</sup> Abréviations par suspension, selon le mode des manuscrits romains anciens et récents : b = *bur* (3), q = *que* (1), m, à la fin des mots, est remplacé par un trait ondulé (2. 3). Pour la finale *num* on a f (5). Par suspension sont aussi abrégés f = *non* (1), apost = *apostolorum* (17), epis = *episcopus* (2. 5); cependant pour *episcopus* on a epism, 19. Voir d'autres suspensions, lignes 17, 27.

<sup>20</sup> Par contraction, selon la méthode des manuscrits chrétiens, sont abrégés entre autres *eccliesium* (15), *vestra*, *vestrae* (23. 29), *saculi* (27). Sur la page du Codex, reproduite dans les Fac-similés de la Palaeographical Society, on rencontre aussi ne = *nunc* (pl. 139, 20), possit = *possunt* (26), in = *tamen* (17).

<sup>30</sup> Des notes tironiennes sont issus les signes pour *autem* (4. 19), *con* (2. 8), *et* (28), *est* (16. 21). Les signes pour *autem*, *et*, *est* ont pourtant une forme un peu différente que dans les notes tironiennes. L'abréviation pour *vel* probablement est aussi empruntée aux notes tironiennes (13; voir pl. 34). Voir la-dessus le chapitre « les abréviations du moyen-âge », dans l'Introduction.

<sup>40</sup> Abréviations des manuscrits de droit :  
a) Pour l'abréviation de *ur* dans la finale *tur*, on a un crochet traversant le côté droit de la barre du t : sans doute en imitation du crochet des manuscrits de droit (les reproductions de la Palaeographical Society offrent deux exemples de cette abréviation dans le mot *loquatur*, pl. 139, 17, et dans le mot *moritur*, pl. 140, 10; comparer notre pl. 27 c, ligne 2, et pl. 34 b, ligne 23. 33).

b) La suspension syllabaire est particulièrement employée pour la finale *er* (10. 11), de plus dans le mot *omnipotens* (25); dans une des pages reproduites par la Palaeographical Society, on rencontre aussi *ti* = *tantum* (pl. 139, 4).

c) Dans la même page de la Palaeographical Society on trouve des exemples de l'abréviation par suscription (pl. 139, 5. 11).

d) Nombreuses sont les abréviations des pronoms relatifs : voir *quam* (15. 22), *quod* (6. 27). Pour *quia* on trouve employée ici une forme d'abréviation qui se rencontre aussi dans les manuscrits de Bobbio; elle ressemble à l'abréviation de *quam*, pourtant le trait oblique est droit et non ondulé (11; comp. pl. 34 b, ligne 5. 9); pour *quae* q se trouve avec trois points (9).

e) De même, les abréviations des prépositions, commençant par la lettre p, sont employées : voir *per* (5. 6), *pro* (14. 26), *pro* (19. 23); *per* à la forme habituelle et non pas la forme insulaire. Sur la 2<sup>e</sup> page reproduite par la Palaeographical Society, on rencontre une fois p avec un t suscrit pour *post* (pl. 140, 6).

f) Une abréviation d'un genre spécial, également issue des abréviations juridiques, se rencontre pour *enim* (25. 30); sur la reproduction de la Palaeographical Society on a aussi *cet* = *esset* (pl. 139, 11).

Beaucoup de ligatures. Les lettres sont parfois rattachées à d'autres par le bas (*manus*, 6; *beatissimi, Maiarum*, 17; *omnibus*, 27).

Séparation de mots et de phrases. La séparation des mots est défectueuse. Primitivement, on avait comme signe de ponctuation à la fin des phrases un point (5. 7); une main postérieure a ajouté d'autres signes (1. 2). Le nouveau chapitre, ligne 18, commence par une grande lettre. De même le document pontifical, ligne 22, commence par une grande lettre.

La où se trouve la lettre du Pape, on voit en marge, à l'encre rouge, des guillemets (22—30).  
Corrections. Voir les remarques.

(Mellitus, qui erat Lundoniae episcopus, sedem Doruvernensis ecclesiae tertius ab Augustino suscepit. . . Tempore quodam civitas Doruvernensis . . . crebrescentibus coepit flammis consumi. Quibus cum nullo aquarum iniectu posset aliquis obistere, iamque civitatis esset)

pars vastata non minima, atque ad episcopium furens se flamma dilataret,<sup>1)</sup> confidens episcopus in divinum, ubi humanum deerat, auxilium, iussit se obvium saevientibus<sup>2)</sup> et hic illicque volantibus ignum globis<sup>3)</sup> efferri. Erat autem eo loci ubi flammatum impetus maxime incumbat, martyrium beatorum IIII Coronatorum. Ibi perlatus obsequentium manibus episcopus, coepit orando periculum infirmum abigere quod firma fortium manus Et quia<sup>4)</sup> vir Dei igne divinae caritatis fortiter ardebat, quia<sup>5)</sup> tempestates potestatum aeriarum a sua suorantique lesione crebris<sup>6)</sup> orationibus vel exhortationibus repellere consuevit, merito ventis flammisque mundialibus praevallere et ne sibi suisque nocerent, obtinere poterat. Et hic ergo postquam annis V rexit ecclesiam, Aecoldo regnante migravit ad caelos, sepultusque est cum patribus suis in saepedicto monasterio et ecclesia beatissimi apostolorum principis, anno ab incarnatione Domini DCXXIII<sup>7)</sup> die VIII<sup>8)</sup> kalendatum Maiarum. VIII. Cui statim successit in pontificatum Iustus, qui erat Hrofensis ecclesiae episcopus. Illi inter ecclesiae Romanum pro se consecravit episcopatum, data sibi ordinationi episcopi auctoritate a pontifice Bonifatio, quem successorem fuisse Deusdedit supra meminimus; cuius auctoritatis ista est forma: „Dilectissimo fratri Iusto Bonifatio. Quam devote quamque<sup>9)</sup> etiam vigilanter pro Christi evangelio elaboraverit vestra fraternitas, non solum epistola<sup>10)</sup> a vobis directae tenor, immo indulta desuper operi vestro perfecto indicavit. Nec enim omnipotens Deus aut sui nominis sacramentum aut vestri fructum laboris deseruit, dum ipse praedicatoribus evangelii fideliter repraesentavit: „Ecce, ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi.“<sup>11)</sup> Quod<sup>12)</sup> specialiter inieci vobis ministerio eius clementia demonstravit, apertius corda gentium ad suscipiendum praedicationis vestrae singulare mysterium. Magno enim praetio fatigiorum vestrorum<sup>13)</sup> delectabilem cursum bonitatis suae suffragiis inlustravit, dum creditorum vobis talentorum fidelissime negotiationis officii uberem fructum impendens, ei

(. . . ante tribunal summi et venturi iudicis representes. Deus te incolumem custodiat, dilectissime frater.)

<sup>1)</sup> Correction de dilaret, <sup>2)</sup> saevientibus, <sup>3)</sup> globis, <sup>4)</sup> necesse, <sup>5)</sup> meredim, <sup>6)</sup> meredim, <sup>7)</sup> e est annulé par deux points, <sup>8)</sup> Correction de epistulae, <sup>9)</sup> Le correcteur postérieur a, par erreur, traduit l'abréviation par quam. <sup>10)</sup> Une main postérieure a écrit au-dessus vel investigationem vestrarum.